

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 06 MAI 2010

Délibération
n° 2010.05. 42.B

**Etude sur l'état des
lieux et analyse des
compétences de la
filière mécatronique
sur le bassin d'emploi
du GrandAngoulême :
demande de
subventions**

LE SIX MAI DEUX MILLE DIX à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis à la Mairie de Linars - 16730 LINARS suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 avril 2010**

Secrétaire de séance : André BONICHON

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-François DAURE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Jean-Claude BEAUCHAUD, Jean-Claude BESSE, Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Rapporteur : Monsieur NEBOUT
--------------------------	-------------------------------------

ETUDE SUR L'ETAT DES LIEUX ET ANALYSE DES COMPETENCES DE LA FILIERE MECATRONIQUE SUR LE BASSIN D'EMPLOI DU GRANDANGOULEME : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Dans le cadre de son programme de soutien aux filières d'activités, le GrandAngoulême envisage de mener sur son territoire une étude visant à recenser et analyser les compétences et attentes des entreprises de la filière mécatronique qui regroupe des compétences en mécanique, électronique et informatique.

Cette branche économique étant toujours en mutation, il est important pour la collectivité de posséder un outil d'aide à la décision notamment pour les actions d'accompagnement ou de restructuration.

La démarche a été présentée aux services de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) qui a fait part de son intérêt d'être associée à la définition du cahier des charges. Si ce partenariat se concrétise au plan budgétaire et méthodologique, il pourrait être envisagé de porter l'étude à un niveau macroéconomique par l'intermédiaire de la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS).

Les principales orientations de l'étude sont les suivantes :

- définir et caractériser la filière mécatronique,
- réaliser un état des lieux des entreprises et formations pouvant se rattacher à cette filière,
- identifier les compétences, savoir-faire et emplois en reconversion,
- identifier les compétences manquantes sur le territoire.

L'étude devrait également inclure un plan d'actions défini selon les axes stratégiques définis comme suit :

- évaluation des possibilités permettant d'apporter les compétences manquantes sur le territoire (implantation de nouvelles entreprises, recherche d'investissements et de compétences exogènes, actions de réorientations et plans de formations),
- identification des entreprises donneurs d'ordres et celles en capacité d'évoluer de sous-traitantes à donneurs d'ordres.

Le coût estimatif de l'étude est de 36 000 € TTC, qui pourrait être subventionnée à hauteur de 40% par le Fonds Social Européen (FSE).

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 10 mars 2010,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 22 avril 2010,

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter les subventions pour la réalisation de cette étude, notamment auprès du Fonds Social Européen (FSE).

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette demande de subventions.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 10 mai 2010	<u>Affiché le :</u> 10 mai 2010